**CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DU VOYAGE**

***« LYON, IZIEU, LES gliÈres »* (HISTOIRE ET S.V.T)**

I. Projet

Organisation d’un séjour pédagogiquepour deux classes de Terminale (élèves de 17-18 ans).

* Destinations : Lyon (Rhône), Izieu (Ain) et le Plateau des Glières (Haute-Savoie)
* Durée : 3 jours/2 nuits
* Période : du 8 au 10 novembre 2018
* Effectifs : 72 élèves et 6 accompagnateurs

Nombre total de participants : 78

* Prestations
* Transport en train jusqu’à Lyon, puis en car vers Izieu et les Glières, puis retour en train à Paris
* Pension complète (sauf le pique-nique du premier jour qui sera fourni les familles)
* Hébergement dans des centres d'hébergement agréé "jeunesse et sport" ou dans d’autres centres d'hébergement collectif (gîte de groupes, auberge de jeunesse...).
* Restauration fournie par le prestataire : dîner jour 1, petit-déjeuner Jour 2, déjeuner Jour 2 (panier-  
  repas), dîner Jour 2, petit-déjeuner Jour 3.

II. Programme envisagé :

**Jour 1 :**

* Départ en train de la Gare de Lyon vers 8 heures du matin
* Matin : Trajet Paris-Lyon en train.
* Pique-nique à Lyon
* Après-midi : Visite libre du Centre d’Histoire de la Résistance et de la Déportation, puis départ en car en direction d’Izieu
* Soirée : installation au centre d'hébergement, repas et nuit

**Jour 2 :**

* Matin : trajet vers Izieu en car, visite guidée de la Maison des Enfants.
* Départ en car vers le Plateau des Glières
* Déjeuner : pique-nique en arrivant au Plateau
* Après-midi : visite du Monument national à la Résistance et activités géologiques, puis départ en car vers le centre d’hébergement.
* Arrivée au collège Montaigne entre 20 et 21 heures

**Jour 3 :**

* Matin : trajet vers Lyon en car, puis retour en train à Paris.

**Remarques** :

* La plus grande proximité possible entre l’hébergement pour la nuit du Jour 1 et le Mémorial d’Izieu sera appréciée même remarque pour la nuit du Jour 2, à proximité du Plateau des Glières.
* A part le déjeuner du jour 2, les repas fournis par le prestataire devront être pris dans les centres d'hébergement.
* II serait préférable que les centres d'hébergement comportent une pièce permettant de réunir un nombre important d’élèves : merci de préciser la présence d'une telle pièce.
* Une nette séparation entre les garçons et les filles dans les centres d'hébergement serait grandement appréciée